

M.L. BATES, D.M. METCALF, « Crusader Coinage with Arabic Inscriptions », in *A History of the Crusades*, vol. VI, *The Impact of the Crusades in Europe* (H.W. Hazard, N.P. Zacour, ed.), p. 421-476 & pl. XII-XVII. The University of Wisconsin Press, 1989.

Dans le cadre imposant d'un ouvrage collectif dont la parution se sera étalée sur plusieurs décennies, M. B. et son collègue de l'Ashmolean nous offrent une mise au point d'un sujet assez profondément renouvelé pendant le laps de temps considéré.

À propos du « Contexte islamique », l'éminent spécialiste de l'ANS a l'exemplaire sagesse de commencer son exposé par quatre pages de considérations encore peu familières à beaucoup de ses confrères numismates, s'agissant du problème général des rapports du monnayage et de la monnaie et plus précisément du rapport entre métal brut et métal monnayé, du pesage et du comptage, de la cohabitation des différents métaux monnayés, des changes, etc. Il peut dès lors passer à la description des monnayages islamiques du Proche-Orient contemporains des Croisades : abondance et variété des frappes d'or fāṭimides, ayyūbides et mamlūkes; dirhams « noirs » des XI-XIV^e s. de notre ère et reprise de la frappe de vrais dirhams de bon argent à l'initiative de Saladin dans le dernier quart du XII^e s.; rareté du monnayage de cuivre/bronze¹ jusqu'à la reprise de la frappe sous les Salḡūqs de Syrie (vers 1100) et Nūr al-Dīn (troisième quart du XII^e s.), ce *qirṭās* syrien restant de toute façon moins abondant que les frappes « turcomanes » d'Anatolie orientale et de Mésopotamie septentrionale ou que les *fulūs* ayyūbides et mamlūks d'Égypte.

Le monnayage « croisé » à légendes arabes ne concerne de toute façon que l'or et l'argent. La plupart des frappes sont des imitations de dīnārs ou dirhams islamiques contemporains mais les différences externes² et internes³ par rapport aux prototypes sont presque toujours substantielles. Comme il n'y a aucune raison de penser que ces différences n'étaient pas délibérées (cas le plus évident : dirhams pseudo-ayyūbides à dates « impossibles », voir ci-après), nos auteurs peuvent, comme d'ailleurs la quasi-unanimité de leurs prédécesseurs, plaider la bonne foi des responsables de ces émissions, dont tout semble indiquer qu'ils n'ont jamais eu la moindre intention de tromper qui que ce soit.

S'agissant de l'or, nos deux auteurs conservent pour l'essentiel la typologie de Balog et Yvon.

Dès la première moitié du XII^e s., et jusque vers 1250, le royaume de Jérusalem frappe, probablement à Acre, Tyr « ... and a possible uncertain mint » (p. 444), des imitations de dīnārs du Fāṭimide al-Āmir. Le titre de l'alliage baisse au fil des décennies, de plus de 90 à 70-60 % d'or, cependant que s'accentue la barbarisation des légendes. Suivent, pour les années 1251 et 1253-1258, des « besants » originaux frappés à Acre et d'inspiration purement chrétienne, même

1. M.B. rejette plus catégoriquement que jamais la théorie selon laquelle les objets ou « jetons » de verre fāṭimides auraient pu servir de moyen de paiement (en tout dernier lieu, communication au symposium du centenaire de la Société

italienne de numismatique, Milan, mai 1992).

2. Légendes, etc., même quand il s'agit d'imitations « literate », i.e. exécutées par des graveurs de coins arabes ou arabisés ou sachant l'arabe.

3. Poids, titre, etc.

si l'allure reste arabo-islamique. Il n'y a pas de frappes attestées pour la période postérieure à 1258⁴, mais les émissions antérieures ont apparemment continué de circuler chez les chrétiens et les musulmans jusqu'au début du XIV^e s.

L'autre production notoire est celle attribuée à l'atelier de Tripoli et destinée, semble-t-il, à la fois au comté de Tripoli lui-même et à la principauté d'Antioche. Ces frappes septentrionales s'inspirent de dinārs du Fātimide al-Mustanṣir; elles sont plus « barbares », plus lourdes mais d'alliage moins pur que celles du royaume de Jérusalem. Il existe enfin un certain nombre d'autres imitations qu'on a proposé d'attribuer aux États latins d'Orient : c'est le cas notamment de fragments ne correspondant à aucun type trouvé entier, ce qui semblerait indiquer qu'on gravait des coins spécialement destinés à la fabrication de matériels ensuite mis en circulation uniquement à l'état de fragments.

S'agissant maintenant de l'argent, M.B. traite avec maestria d'un sujet dont il a été le principal défricheur⁵. Les « croisés » n'avaient, au XII^e s., aucune raison d'imiter l'argent « noir » islamique dont leurs propres « deniers », importés d'Europe occidentale ou fabriqués sur place, étaient la réplique presque parfaite. Tout change avec la réapparition d'un monnayage d'argent de bon aloi chez les voisins ayyūbides : visiblement soucieux de ne pas être écarté de cette circulation de plus en plus abondante, le royaume de Jérusalem emboîte le pas avec des imitations des deux types islamiques les plus populaires, l'hexagramme d'Alep et le carré de Damas.

Dans le premier cas, il s'agit des dirhams et demi-dirhams d'al-Zāhir Ḥāzī, frappés dans la version originale de 598 à 612 ou 613 H. (1201-1216), et dont l'atelier d'Acre fabrique ensuite, pendant près d'un quart de siècle (de 613 ou 614 à 630, ainsi qu'en 638 H.), des imitations si réussies que seules les dates posthumes⁶ peuvent les distinguer de la production ayyūbide originale⁷.

Dans un deuxième temps, des considérations diplomatiques imposent le choix d'un autre prototype, frappé à Damas sous al-Ṣāliḥ Ismā'īl de 638 à 640 H. (1240-1242) et imité à Acre — moins consciencieusement que le type d'Alep, semble-t-il — avec des dates allant de 641 à 644 ou 647. En fait, il est même possible que la production de ces imitations se soit poursuivie jusque vers 1260, après une interruption correspondant à la frappe de dirhams et demi-dirhams purement chrétiens (trois groupes, mais une seule date : 1251) : parmi les plus récentes de ces émissions pseudo-islamiques, l'une va jusqu'à arborer une date chrétienne (« 1253 »).

4. Le type dit à l'Agnus Dei reste mystérieux (p. 447 sq.).

5. L'auteur de ces lignes garde le souvenir d'un magistral exposé de M.B. en séance plénière du X^e congrès international de numismatique (Londres, 1986).

6. Il est même possible que l'émission ayyūbide originale ne se soit pas poursuivie au-delà de 612 H., et donc que toutes les pièces au millésime

de 613 soient déjà des imitations.

7. Des spécialistes aussi avertis que le regretté M.A.F. al-'Uṣ (Damas-Qatar) ont longtemps cru à l'authenticité islamique de ces imitations, mettant leurs dates aberrantes au compte des problèmes internes (successoraux, etc.) de l'État ayyūbide d'Alep, et il a fallu les arguments métrologiques et métallurgiques de M.B. pour avoir raison des dernières réticences.

L'exposé est un modèle de rigueur et de précision scientifiques. L'accumulation des données météorologiques, métallurgiques, etc., est impressionnante, parfois même accablante. À quelques détails près⁸, la prestation de nos deux auteurs devrait rester longtemps le point de départ nécessaire de toute nouvelle investigation.

Gilles HENNEQUIN
(CNRS, Paris)

Mayssa M. DAOUD, *Archeological and Artistic Study of the Fatimid Numismatic Set at the Museum of Islamic Art in Cairo*. Dār al-fikr al-'arabī, s.l.n.d., Le Caire, 1991. In-8°, vi p. (anglais) - 550 p. (arabe).

Plus nombreuses mais moins fortunées que leurs sœurs et voisines de Dār al-Kutub (Bibliothèque nationale), lesquelles furent publiées dès le XIX^e s. et ont bénéficié récemment d'une republication intégrale¹, les monnaies islamiques du MIAC (musée d'art islamique du Caire) sont restées *terra incognita* jusqu'à la parution en 1965 d'un catalogue dû à A. Fahmī et contenant les monnayages préréformés, umayyades réformés, 'abbāsides, ṭūlūnides, ihśīdides, aglabides et andalous (califat oriental et hispano-umayyades). Un autre ouvrage du même auteur, paru en 1966, contenait les monnaies des Ayyūbides d'Égypte en appendice à la publication du traité d'Ibn Ba'ra. Le présent volume, consacré aux Fāṭimides, a été préparé par M.D. de 1968 à 1974, époque où elle était conservatrice au département numismatique du musée.

L'introduction (p. 5-13) s'efforce de replacer l'épisode fāṭimide dans l'histoire numismatique et monétaire de l'islam médiéval : couvrant sans solution de continuité la totalité de la période concernée (297-567 / 909-1171), le monnayage fāṭimide a traversé trois grandes phases.

La première, représentée au MIAC uniquement par de l'or, correspond aux trois premiers règnes (297-341 / 909-952) : implantation maghrébine et sicilienne, fidélité typologique à la tradition aglabide laquelle prolongeait le monnayage 'abbāside préma'mūnien².

La deuxième phase est historiquement celle de l'expansion (Égypte, Syrie, Arabie occidentale et méridionale) et de l'apogée de la dynastie : cinq règnes, d'al-Mu'izz à al-Mustanṣir; prépondérance de l'or toujours écrasante, même si quelques dirhams et/ou *fulūs* apparaissent; révolution

8. P. 427 : nonobstant l'autorité d'Ibn Ḥaldūn, nous restons très sceptique quant à l'éventuelle signification monétaire, ou même seulement métallurgique, du « *'āl ḡāya* » des dinārs de la dernière période fāṭimide, et ce, pour des raisons voisines de celles que nous avons jadis exposées à propos du tout aussi célèbre « *'adl* ». *Ibid.*, n. 13 : il existe des traductions françaises de la *Muqaddima* postérieures à 1862 (!), par exemple celle de

Vincent-Manṣūr Monteil (2^e éd. revue, Paris, 1978).

1. Nicol et autres, voir notre compte rendu dans *Annales islamologiques* 20, 1984, p. 287-289.

2. Une seule marge sur chaque face, l'exception « *rašīdo-aminienne* » (tentative sans lendemain d'introduire une deuxième marge au revers, comparer Kazan — cf. *Bulletin critique*, n° 5 (1988) p. 232-234 — n° 87, etc.) trouvant comme un écho différé dans le « type 2 » d'al-Qā'im.